



LE TOUR DU JARDIN

Août 2026

**BONNE
LECTURE!**



**Personnes-ressources avec qui partager votre expérience vécue
ou répondre à vos questions : 418 688-1221**

<u>SERVICE</u>	<u>NO. TÉLÉPHONE</u>	<u>SERVICE</u>	<u>NO. TÉLÉPHONE</u>
Accompagnement spirituel	Poste 1828	Hébergement/Milieu de vie	Poste 1842
Administratif/Facturation	Poste 1829	Loisirs-bénévolat et petite caisse	Poste 1817
Alimentaire	Poste 1811	Nutrition	Poste 1878
Buanderie	Poste 1831	Physiothérapie	Poste 1813
Éducation spécialisée	Poste 1818 ou 1820	Réception de l'établissement	Poste 1801
Entretien/Maintenance	Poste 1832	Service social	Poste 1822 Poste 1825 Poste 1839
Ergothérapie	Poste 1913	Salon de coiffure	Poste 1815

SECTEUR SOINS

1^{re} MONTAGNE

Infirmière : Poste 1900

Chef d'unité : Poste 1941

2^e CHÂTEAU

Infirmière : Poste 2901

Chef d'unité : Poste 1942

2^e MONTAGNE

Infirmière : Poste 2900

Chef d'unité : Poste 1942

3^e CHÂTEAU

Infirmière : Poste 3901

Chef d'unité : Poste 1943

3^e MONTAGNE

Infirmière : Poste 3900

Chef d'unité : Poste 1941

4^e CHÂTEAU

Infirmière : Poste 4901

Chef d'unité : Poste 1944

4^e MONTAGNE

Infirmière : Poste 4900

Chef d'unité : Poste 1944

5^e CHÂTEAU

Infirmière : Poste 5901

Chef d'unité : Poste 1945

5^e MONTAGNE

Infirmière : Poste 5900

Chef d'unité : Poste 1945

Comité des usagers : Poste 1807

comite.usagers.cj@cotejardins.ca

Fête de la St-Jean



La Gamik vocale



Mme Beauchesne



Mme Panneton et Valérie



Mme Pinet



M. Lemieux



PARTY BLÉ D'INDE ET HOT DOGS

REPAS FESTIF AU JARDIN AVEC MUSICIEN

Samedi 22 août

12H00

DANS La COUR EXTÉRIEURE

(AU GRAND SALON EN CAS DE PLUIE)

10 \$

HOT DOGS, BLÉS D'INDE ET
BOISSONS GAZEUSES À VOLONTÉ

POUR RÉSERVER, COMMUNIQUEZ AVEC LE
SERVICE DES LOISIRS AU
418-688-1221 POSTE 1817
AVANT LE 17 AOÛT

AU PROFIT DE



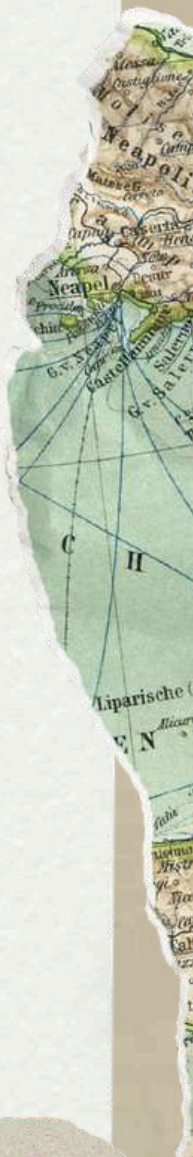
Association des bénévoles
de **CÔTÉ JARDINS**

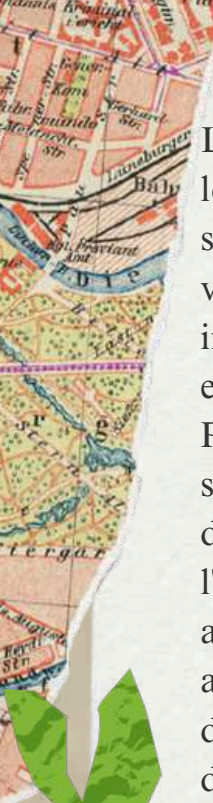


Les rites qui nous font humains : l'accompagnement ritualisé des passages par les intervenants en soins spirituels.

La vie est jalonnée de passages. L'entrée en milieu d'hébergement, la perte d'autonomie, la maladie, l'approche de la fin de vie, le décès d'un proche ou encore le deuil sont autant d'étapes qui transforment profondément l'existence. Les anthropologues qualifient ces moments de rites de passage. Selon Arnold Van Gennep, (1981, Les rites de passage. Paris : Picard) tout passage comporte trois temps : une séparation de l'état antérieur, une période de transition où de nouveaux repères doivent être trouvés, puis une réintégration dans une nouvelle réalité. Les rituels permettent précisément d'accompagner cette traversée en lui donnant une expression visible, partagée et porteuse de sens. Dans une société pluraliste, comme celui du Québec post-révolution tranquille, les rites prennent des formes variées, parfois confessionnelles, parfois civiles, parfois très personnelles. Cette évolution éclatée des rites ne signifie pas la disparition du besoin de ritualiser. Au contraire, même si les cérémonies sont souvent plus sobres et davantage personnalisées, le besoin de marquer les passages demeure profondément humain.

En soins spirituels, cette réalité occupe une place centrale. Notre rôle n'est pas simplement de célébrer un rite, mais de le construire, de co-fabriquer un rituel avec la personne et ses proches. Un rite ne possède pas d'efficacité magique. C'est le rituel, c'est-à-dire la manière concrète dont le rite est vécu et partagé, qui lui donne sa force en rejoignant l'histoire, les valeurs et les croyances de celui qui le célèbre et de ceux qui y participent. Pour cela, avant toute célébration, nous, ISS, prenons le temps d'écouter cette histoire afin de comprendre ce qui est porteur de sens pour la personne et ceux qui l'entourent. Cette rencontre permet de créer, de « fabriquer » un rituel qui respecte l'identité, les croyances, les valeurs du résident. Parmi les nombreux rituels qui peuvent être proposés en CHSLD, ceux qui entourent la fin de vie occupent une place particulière.





Lorsque la personne ou sa famille ne souhaite pas vivre un rituel religieux, ou lorsque d'autres traditions inspirent leur manière de traverser l'épreuve, les soins spirituels peuvent également proposer des rituels adaptés à leur histoire et à leurs valeurs. Ces derniers permettent d'accompagner simultanément deux passages indissociables : celui du défunt et celui de ses proches. Pour le défunt, le rituel exprime symboliquement le passage du monde des vivants vers celui des morts. Par des paroles, des gestes, de la musique, des objets significatifs ou des temps de silence, il rend hommage à son histoire, à ses valeurs et à l'héritage qu'il laisse derrière lui. Pour les proches, le rituel reconnaît la réalité de la perte, accueille l'expression du chagrin, soutient la consolation et inscrit la mémoire de l'être aimé dans une histoire familiale et collective. Il permet de rendre visible une absence devenue réelle et d'appriivoiser progressivement cette nouvelle condition d'endeuillé. Les rituels funéraires ne s'adressent donc jamais uniquement au défunt ni uniquement aux survivants. Ils relient les deux dans une même dynamique de passage. Ils reconnaissent qu'une mort transforme autant celui qui s'en va que ceux qui demeurent. En soulignant cette transition, le rituel aide chacun à trouver de nouveaux repères et à poursuivre son chemin. Les anthropologues reconnaissent d'ailleurs trois fonctions universelles aux rituels de la mort. Ils accompagnent le devenir du défunt selon les croyances et les convictions de chacun; ils prennent soin des vivants dans leur expérience du deuil; enfin, ils permettent à la famille et à la communauté de retrouver un nouvel équilibre après la perte.

En CHSLD, accompagner les passages constitue l'une des missions essentielles des soins spirituels. Qu'il s'agisse de l'onction des malades, d'un rituel d'adieu, d'une célébration de la vie ou d'un temps de commémoration, chaque rite est pensé comme un espace de rencontre où le résident, ses proches et la communauté peuvent reconnaître ensemble ce qui est vécu, honorer une histoire et ouvrir un chemin vers la paix, l'espérance et la continuité.

Pour plus d'informations :

Contactez Services des soins spirituels

418-688-1221 Poste 1828 Côté Jardins : Lundi,

Mercredi, Vendredi (8h – 16h)

418-688-1221 Poste 6851 Jardin du Haut Saint

Laurent : Mardi, Mercredi, Jeudi (8h – 16h)



Fafadzi Akpene Agbe

Viens 
MARCHER, COURIR
ou ROULER
à ton rythme! 



FONDATION
*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*



SAMEDI
26 SEPTEMBRE 2026

 **9h00**

2 PARCOURS - 1 km ou 2,5 km
2 FAÇONS DE PARTICIPER

Tu veux marcher, courir ou rouler?
Inscris-toi ici.

COÛT 10 \$



Tu veux simplement faire un don
ou encourager un coureur ?
c'est ici!



CÔTÉ
Jardins

Pour toutes informations
supplémentaires:
418 872-4936, poste 6819

St-Jean sucré



Mme Genest



Mme Deschênes



Mme Giguère



Mme Genoie

LA BIENTRAITANCE

La bientraitance est une valeur essentielle en CHSLD. Elle consiste à offrir des soins et des services qui respectent la dignité, les besoins, les choix et les droits des personnes âgées. La bientraitance ne se limite pas à éviter la maltraitance ; elle vise aussi à favoriser le bien-être physique, psychologique, émotionnel et social des résidents.

Les personnes âgées sont souvent plus vulnérables en raison de leur état de santé, de leur perte d'autonomie ou des problèmes cognitifs. Il est donc primordial que les gens adoptent des attitudes empreintes de respect, d'empathie, de patience et de compassion. Un simple sourire, une écoute attentive ou le fait de prendre le temps de répondre aux besoins d'un résident peuvent faire une grande différence dans son quotidien.

La bientraitance passe également par le respect de l'autonomie des personnes âgées. Même lorsqu'elles ont besoin d'aide, elles doivent être encouragées à participer aux décisions qui les concernent. Il est important de respecter leurs habitudes de vie, leurs préférences et leur rythme, dans la mesure du possible. Cette approche favorise leur estime de soi et leur sentiment de contrôle sur leur vie.

La communication joue aussi un rôle essentiel. Les proches, les familles et les équipes de soins doivent travailler ensemble afin d'assurer une prise en charge adaptée aux besoins de chaque résident. Une communication ouverte et respectueuse contribue à instaurer un climat de confiance et à prévenir les situations de maltraitance ou de négligence.

Enfin, la bientraitance est une responsabilité collective. Les gestionnaires doivent soutenir le personnel en offrant de la formation, des ressources et un environnement de travail favorable. Les employés, pour leur part, doivent demeurer attentifs aux besoins des résidents et signaler toute situation préoccupante.

En conclusion, la bientraitance en CHSLD est au cœur de la qualité des soins et du respect des droits des personnes âgées. Elle repose sur des gestes simples, mais significatifs, qui permettent aux résidents de vivre dans un milieu sécuritaire, respectueux et humain. En mettant la personne au centre des soins, la bientraitance contribue à préserver sa dignité et à améliorer sa qualité de vie.



Marie-Christine Simard

Personne responsable de la mise en œuvre de la politique maltraitance

Connaître ses droits est important

Le code d'éthique de votre établissement est basé sur les droits des résidents et les valeurs organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.

Droits à la continuité des soins et des services

À qui vous adresser?

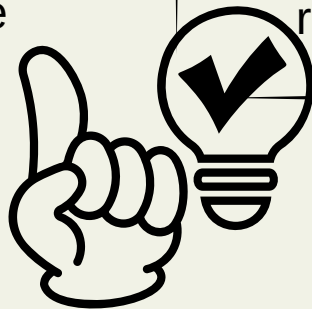
Vous avez besoin de soutien pour faire valoir vos droits? Plusieurs ressources sont disponibles.

Contactez **l'intervenante sociale** qui vous dirigera vers la meilleure ressource :
418 872-4936 poste 6828

Marie-Claude Abran
Directrice d'activité
d'établissement

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- Rechercher le bien-être et la qualité de vie du résident dans la prestation des soins et services.
- Assurer le suivi de l'information aux personnes concernées lors de l'admission et du transfert du résident.
- Évaluer les besoins et déterminer les services requis dans une approche personnalisée.
- Assurer la coordination des services offerts.
- Orienter le résident vers la ressource qui répondra à ses besoins.



**UNE PRÉSENCE QUI RÉCHAUFFE
LE COEUR DES RÉSIDENTS**



**Le mois dernier, nos chers
bénévoles ont généreusement
donné plus de
88 heures de leur temps.**



**MERCI de faire une différence
dans la vie de nos résidents!**



Besoin d'assistance concernant les soins et les services?

Les sources potentielles d'inquiétudes et d'interrogations peuvent être nombreuses, s'accumuler et contribuer, lorsqu'exprimées de façon désordonnée ou non, à créer un climat négatif préjudiciable à tous.

Dans le but de s'assurer de bien prendre en charge vos demandes, nous vous invitons :



- 1** À vous adresser à l'infirmière de l'unité de vie ou à la chef d'unité
- 2** Si la situation concerne un autre service, à vous référer à la personne responsable de ce service

La liste des personnes-ressources est disponible, dans le journal, sur le babillard de chaque unité et à l'entrée principale.

En tout temps, la conseillère en hébergement et milieu de vie et moi demeurons disponibles pour offrir l'aide et le support requis afin d'orienter les demandes ou collaborer étroitement à la résolution d'une situation préoccupante.

Chaque situation doit être traitée dans le souci de l'amélioration continue, du respect des droits des résidents et de l'équité.

Le respect de cette façon de faire devrait, croyons-nous, contribuer à l'amélioration du milieu de vie et à une meilleure gestion des difficultés rencontrées par les résidents ou leurs proches.



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTĒ-JARDINS^{inc.}

Saison 3 - Épisode 6

**Invitée : Manon Bouffard, présidente de
la Fondation JHSL et CJ**





Rendez- vous au Bistro du 1^{er} étage
si vous avez envie d'un bon

Cornet de CRÈME GLACÉE

C'est totalement **GRATUIT POUR LES
RÉSIDENTS** et de la crème glacée est
aussi disponible pour ceux qui ont des
restrictions alimentaires.

N'HÉSITEZ
PAS À EN
PROFITER !

Rester actif pour maintenir notre santé et prévenir le déconditionnement

Le déconditionnement, peut survenir quand on bouge moins, qu'on est moins stimulé ou qu'on reste souvent seul. Cela peut avoir des effets négatifs sur le corps, l'esprit et l'autonomie.

Heureusement, il existe plusieurs façons simples d'éviter cela, que ce soit seul, avec l'aide du personnel ou avec vos proches.

Bouger, un petit geste à la fois

- Faire sa toilette debout si c'est possible
- Bouger les bras et les jambes chaque jour, même assis ou couché
- Aider à faire son lit, plier ses vêtements ou arroser les plantes
- Marcher régulièrement, à l'intérieur ou à l'extérieur
- Participer aux activités physiques offertes par les loisirs, à son rythme



Bien manger et bien s'hydrater

- Choisir les aliments nutritifs, variés qu'on aime
- Boire souvent, même sans avoir soif
- Prendre des suppléments alimentaires lorsque c'est recommandé
- Garder une bonne hygiène de la bouche



Garder l'esprit actif et le cœur léger

- Avoir un bon sommeil pour se sentir reposé
- Faire des jeux ou des activités qui stimulent la mémoire et les idées
- Parler avec le personnel, les proches ou d'autres résidents pour éviter l'isolement



Chaque petit geste compte pour rester en forme et garder son autonomie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler avec une infirmière ou la chef d'unité. Ensemble, on peut faire une grande différence.

Marie-Claude Abran
Directrice d'activité d'établissement

La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR
LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE
TIENDRA LE 12 AOÛT, DE 13H30 À 15H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec
les différentes ressources offertes dans votre nouveau
milieu de vie et échanger avec les professionnels qui
viendront se présenter à vous.

Noémie Drolet Boniface, notre conseillère en
hébergement et milieu de vie vous accueillera à
l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !
C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN JUILLET:

Mme Germaine Lapierre
Mme Claire Hamel
Mme Lucienne Lehouillier
Mme Noelle Fournier
M. Raymond Rousseau



Anniversaires des résidents

Guy Robichaud	3026	4 août	Hélène Beausoleil	5007	14 août
Diane Drouin	5132	5 août	Micheline Gingras	1029	16 août
Jean-Yves Lévesque	2008	5 août	Yvonne Labrie	5008	17 août
Yves Moreau	1008	6 août	Raymond Rousseau	2013	20 août
Rita Ouellet	2022	6 août	Bella Carrier	2007	21 août
Madeleine Delamarre	2040	7 août	Hélène Tremblay	3007	22 août
Louise Prémont	3042	8 août	Maria Eugenia Jeldes	4024	23 août
Jacques Faucher	2011	12 août	Yolande Pleau	4027	25 août
Cécile Laverdière	3015	13 août	Georgia Dupuis	2042	31 août



Mme Danyèle Théberge	2 juillet
Mme Marthe Bilodeau	3 juillet
Mme Gisèle Poirier	7 juillet
M. André Émond	9 juillet
Mme Ginette Lebel	15 juillet
M. Jean-Marc Pelletier	26 juillet
Mme Colette Durand	27 juillet

La famille de Mme Danyèle Théberge le personnel et les bénévoles du CHSLD Côté Jardins qui ont si bien veillé sur notre sœur Danyèle qui les aimait beaucoup.

Mme Danyèle Théberge
1942-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE

Bonheur!

AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS



FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179

Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca

FÊTE DU CANADA



Mme Boily qui danse



Ray Arsenault





Comité des Usagers
CÔTÉ JARDINS

LE COMITÉ DES USAGERS
est là pour vous!

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Téléphone : 418 688-1221 poste 1807
Courriel : comite.usagers.cj@cotejardins.ca



Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance
418-780-2280 (ABU0) - Ligne interne



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

**BESOIN D'AIDE OU
D'INFORMATIONS ?**

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)